

DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE A L'OCCASION DE LA RENCONTRE DE WASHINGTON DU 14 AVRIL 2007

Nous, les délégués des organisations non gouvernementales de la République démocratique du Congo, opérant dans le secteur environnemental en général, et forestier en particulier ;

Ayant suivi de près les réformes forestières entreprises par l'Etat congolais depuis la promulgation du nouveau code forestier en 2002, et étant réunies ce jour pour évaluer la gouvernance de ce secteur en RDC, au regard de multiples enjeux locaux, nationaux et internationaux, actuels et futurs qui se rattachent à la ressource forestière du pays;

Conscients de la valeur indéniable des forêts de notre pays dans l'équilibre de la planète et convaincus de la contribution significative qu'elles peuvent avoir dans la lutte contre les changements climatiques, si elles sont gérées dans une perspective de développement durable ;

Ayant noté et salué l'intérêt de plus en plus croissant de la communauté internationale pour la RDC en général, et pour ses forêts en particulier ;

Ayant cependant à l'esprit le contexte de corruption généralisée, de totale impunité, de clientélisme et d'impitoyable dilapidation qui ont toujours caractérisé la gestion de l'Etat et de ses ressources, des entreprises publiques et autres entités administratives décentralisées et considérant l'impact de ces antivaleurs sur la gestion du secteur des forêts;

Refusant d'oublier les abus et débordements commis par les autorités étatiques dans l'attribution des droits d'exploitation sur les ressources naturelles du pays, et forestières en particulier, et tenant surtout compte des conséquences dramatiques que ces attributions ont pu avoir sur le plan de l'économie nationale ainsi que sur le plan social et environnemental ;

Rappelant notre indéfectible soutien au moratoire sur les allocations de nouveaux titres forestiers, dont la levée ne peut se concevoir que dans le strict respect des conditions fixées par le décret n° 05/116 du 24 octobre 2005, à savoir la publication des résultats définitifs du processus de conversion et le zonage participatif ;

S'interrogeant sur la capacité et la volonté politique de nouvelles institutions à relever les défis majeurs non seulement par rapport au secteur des forêts, mais aussi et surtout en matière de la gouvernance en général ;

Lassés des discours et des déclarations de bonnes intentions et convaincus que c'est maintenant, plus que jamais, qu'il faut passer aux actes, pour le sauvetage du pays, de ses ressources et de sa population;

Interpellant toute la communauté des bailleurs des fonds sur l'état d'extrême déliquescence de l'Etat congolais et la mauvaise gestion passée des crédits et autres produits de l'aide internationale et leur affirmant notre préoccupation à voir les ressources mises à la disposition de l'Etat Congolais être utilement affectées et gérées à l'abri de la corruption et du gaspillage ;

Tirant leçon de l'échec du Programme Economique du Gouvernement (PEG) qui s'est soldé par un énorme déficit avec un incroyable dérapage monétaire ;

Condamnant le manque d'orthodoxie dans la gestion budgétaire et financière du pays se traduisant souvent par le non respect de la chaîne de perception des recettes publiques et celui de la chaîne de la dépense ; et ce, à tous les échelons territoriaux ;

Conscients de notre mission devant Dieu et devant l'histoire :

RECLAMONS :

L'engagement de tous à aider la RDC à mettre fin à la culture de corruption et d'impunité qui mine tous les efforts de relance de ce pays et compromet toute perspective d'assurer aux finances publiques et aux ressources naturelles du pays la bonne gouvernance qu'elles réclament ; *les nouvelles institutions issues des élections sont, à cet effet, interpellées à faire preuve de leur capacité à mériter le soutien et l'appui de la société civile, des populations congolaises et de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux ;*

Qu'en raison du passé, jusqu'au plus récent, en matière de gouvernance, les nombreux appuis envisagés aussi bien au niveau du secteur des forêts qu'à celui des autres ressources naturelles, des infrastructures, de la gestion budgétaire et financière etc., soient apportés, de sorte à garantir leur bonne affectation et à en éviter la dispersion ; *les bailleurs des fonds sont responsables des mécanismes de monitoring et des instruments de contrôle à mettre en place pour garantir que ces appuis ne sont pas détournés et qu'ils profitent réellement au pays et aux congolais ;*

Aux conditions qui précèdent, qu'il soit tenu compte du manque à gagner déjà exprimé par le gouvernement congolais d'1.500.000.000 de dollars américains, du fait de la mise en défens des forêts congolaises quant à leur exploitation (voir le communiqué final de la Conférence de Bruxelles) ;

Que, pour poursuivre efficacement la mise en œuvre des réformes envisagées dans le secteur des forêts, les activités proposées dans le cadre de l'Agenda Prioritaire pour la Relance du secteur forestier (document d'analyse sectorielle), dont nous partageons les analyses et les recommandations, bénéficient de toute l'attention du gouvernement congolais et de la communauté des bailleurs des fonds ;

Que, dans une perspective de globalité, les réformes attendues dans d'autres secteurs ayant une incidence sur le succès des réformes forestières (décentralisation politique et administrative, gestion budgétaire et financière, évaluation environnementale et sociale,

etc.), soient rapidement amorcées pour une mise en œuvre réussie du nouveau régime forestier en R.D. Congo.

Que, la superficie de 3.000.000 d'hectares représentant les 22 titres pour lesquels aucune requête de conversion n'a été présentée, soient affectée aux usages alternatifs, comme les concessions de conservation, de bio prospection, à usage culturel et récréatif et les forêts des communautés locales ;

Ainsi fait à Kinshasa, le 14 avril 2007

Pour Avocats Verts et le Réseau REPEC

Augustin MPOYI

Pour le GTF

Bienvenu NGOY

Pour le Réseau Ressources Naturelles et OCEAN

Cyrille ADEBU

Pour

Adolphine MULEY

Pour

Joseph ITONGWA

Pour

Abbé WILLY